

Recyclage habilitation électrique personnel électricien – B1V B2V BR BC H0V BS BE – Conforme NF C 18-510/A2

3B12VBRBC2

Maintenez les compétences de vos électriciens et renouvelez leur préparation à l'habilitation électrique conformément à la norme NF C 18-510/A2. Cette formation de recyclage permet d'actualiser les connaissances, de vérifier les savoir-faire pratiques et de sécuriser les travaux, interventions, dépannages, consignations, manœuvres, essais, mesurages et vérifications réalisés sur ou à proximité des installations électriques. EVINCEL est sur la liste des organismes habilités par la CARSAT Rhône-Alpes à dispenser les formations de préparation à l'habilitation électrique.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Permettre aux entreprises de maintenir leurs équipes électriciennes à jour de leurs obligations de sécurité électrique, conformément à la norme NF C 18-510/A2. Cette formation de recyclage vise à renforcer les bons réflexes terrain, prévenir les accidents d'origine électrique et accompagner l'employeur dans le renouvellement des habilitations électriques.

Les + métier

Recyclage habilitation électrique personnel électricien à Lyon-Chassieu : B1V, B2V, BR, BC, H0V, BS et BE. Formation conforme NF C 18-510/A2.

Public Visé

Personnel électricien, électromécanicien, technicien de maintenance ou personnel qualifié en électricité, déjà titulaire d'une habilitation électrique ou ayant suivi une formation initiale de même nature, et amené à renouveler ses compétences pour réaliser des travaux, interventions, dépannages, consignations, manœuvres, essais, mesurages ou vérifications sur ou à proximité d'installations électriques.

Pré Requis

Pour suivre cette formation de recyclage, le participant doit :

- avoir suivi une formation initiale à l'habilitation électrique de même nature ;
- être titulaire d'un titre d'habilitation électrique ou d'un avis après formation correspondant aux symboles à recycler ;
- disposer de connaissances de base en électricité ;
- justifier d'une pratique professionnelle dans le domaine électrique ;
- être amené à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension ou à proximité d'installations électriques ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation et des évaluations.

L'employeur doit s'assurer que les symboles recyclés correspondent bien aux missions réellement confiées au salarié.

Pour les recyclages, l'ancien titre d'habilitation électrique ou l'ancien avis après formation doit être via l'espace privé avant le démarrage de la formation, idéalement via l'espace privé EVINCEL.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques d'origine électrique, leurs effets sur le corps humain et les situations dangereuses rencontrées lors des opérations électriques.

Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2 en fonction des opérations confiées et des symboles d'habilitation visés. Reconnaître les domaines de tension, les zones d'environnement électrique et les limites d'intervention associées à son habilitation. Préparer et réaliser en sécurité des travaux hors tension, interventions BT, dépannages, manœuvres, essais, mesurages, vérifications ou consignations selon les missions confiées.

Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées : analyse du risque, balisage, consignation, vérification d'absence de tension, équipements de protection collective et équipements de protection individuelle.

Utiliser correctement les documents, instructions et échanges nécessaires avec les différents acteurs : employeur, chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux, chargé de consignation et exécutants.

Adopter la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique ou d'incendie sur ou à proximité d'une installation électrique.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3B12VBRBC2-20260629

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Accueil et positionnement

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs du recyclage.
- Vérification des habilitations précédemment obtenues et des symboles à recycler.
- Analyse des missions réalisées par les participants.
- Retour d'expérience sur les situations rencontrées en entreprise.
- Rappel du déroulement de la formation et des modalités d'évaluation. Actualisation réglementaire et normative
- Rappel du cadre réglementaire de l'habilitation électrique.
- Actualisation des connaissances selon la norme NF C 18-510/A2.
- Rôle de l'employeur dans la délivrance et le renouvellement du titre d'habilitation.
- Limites des habilitations et adéquation avec les missions confiées.
- Rappel sur l'avis après formation et les conditions de renouvellement. Rappel des fondamentaux du risque électrique
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Domaines de tension et zones d'environnement électrique.
- Analyse du risque électrique avant toute opération.
- Identification des situations dangereuses.
- Distances, zones de voisinage et limites d'intervention.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Conduite à tenir en cas d'incendie sur ou à proximité d'une installation électrique. Rappel des prescriptions de sécurité
- Symboles d'habilitation et limites associées.
- Rôles des différents acteurs : chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux, chargé de consignation, exécutant, chargé d'intervention.
- Documents applicables : autorisation de travail, instruction de sécurité, attestation de consignation, avis de fin de travail.
- Équipements de protection collective : balisage, signalisation, écran, barrière, nappe isolante.
- Équipements de protection individuelle : gants isolants, écran facial, casque, vêtements adaptés.
- Utilisation des matériels, outillages et appareils de mesure adaptés. Recyclage B1 / B1V – Exécutant électricien
- Rôle et limites de l'exécutant électricien.
- Travaux hors tension en basse tension.
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension.
- Respect des instructions du chargé de travaux.
- Analyse des risques avant intervention.
- Application des mesures de prévention définies. Recyclage B2 / B2V – Chargé de travaux
- Rôle et responsabilités du chargé de travaux.
- Préparation, organisation et surveillance des travaux.
- Mise en sécurité de la zone de travail.
- Information et encadrement des exécutants.
- Gestion des risques pendant les travaux.
- Fin de travaux, repli du chantier et restitution de la zone. Recyclage BR – Chargé d'intervention BT générale
- Rappel du domaine des interventions BT générales.
- Limites du symbole BR.
- Recherche de panne, dépannage, remplacement, raccordement et remise en service.
- Analyse du risque avant intervention.
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique.
- Documents applicables aux interventions BT.
- Réalisation d'une consignation pour son propre compte lorsque cela est prévu.
- Vérification du bon fonctionnement après intervention. Recyclage BC – Chargé de consignation
- Rôle du chargé de consignation.
- Étapes de consignation en une ou deux étapes.
- Séparation, condamnation, identification et vérification d'absence de tension.
- Mise à la terre et en court-circuit lorsque nécessaire.
- Documents associés à la consignation.
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux.
- Déconsignation et remise en exploitation. Recyclage BS – Intervention BT élémentaire
- Domaine et limites des interventions élémentaires.
- Remplacement et raccordement simple en basse tension.
- Analyse du risque avant intervention.
- Mise hors tension et vérification d'absence de tension.
- Utilisation des équipements de protection adaptés.
- Respect strict des limites du symbole BS. Recyclage BE Manœuvre
- Rôle et limites du chargé de manœuvre.
- Manœuvres d'exploitation et de sécurité.
- Identification des organes de manœuvre.
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique.
- Mesures de prévention avant, pendant et après la manœuvre. Recyclage BE Essai, BE Mesurage et BE Vérification

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3B12VBRBC2-20260629



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- Conditions de réalisation des essais, mesurages et vérifications.
- Choix, contrôle et utilisation des appareils adaptés.
- Risques spécifiques liés aux mesures électriques.
- Respect des distances de sécurité.
- Utilisation des EPI et EPC adaptés.
- Transmission ou compte rendu des informations après opération. Recyclage HOV
- Accès aux zones haute tension pour opérations non électriques.
- Limites du symbole HOV.
- Identification des zones d'environnement haute tension.
- Interdictions applicables.
- Respect des instructions de sécurité.
- Prévention des risques liés au voisinage haute tension. Mises en situation pratiques
- Analyse d'une situation de travail.
- Identification des zones d'environnement.
- Choix et utilisation des EPI et EPC.
- Mise en place d'un balisage.
- Vérification d'absence de tension.
- Réalisation d'une consignation et d'une déconsignation.
- Intervention BT générale.
- Manœuvre d'exploitation.
- Essai, mesurage ou vérification.
- Application de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie. Évaluation des acquis
- Évaluation théorique sous forme de QCM.
- Évaluation pratique par mises en situation.
- Appréciation individuelle du maintien des savoirs et savoir-faire.
- Remise d'une attestation de fin de formation.
- Remise d'un avis après formation précisant les symboles proposés, sous réserve de réussite aux évaluations.

Cette formation de recyclage prépare au renouvellement de l'habilitation électrique selon les symboles visés. Elle ne constitue pas une formation aux travaux sous tension.

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative, adaptée au recyclage des habilitations électriques.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des rappels théoriques sur les risques électriques, les zones d'environnement, les symboles d'habilitation et les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2 ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs expériences professionnelles et des situations rencontrées sur le terrain ;
- l'analyse de situations dangereuses, d'incidents ou de presque accidents liés au risque électrique ;
- des études de cas en lien avec les travaux, interventions BT, consignations, manœuvres, essais, mesurages et vérifications ;
- des démonstrations réalisées par le formateur sur les équipements pédagogiques ;
- des exercices pratiques et mises en situation permettant de vérifier le maintien des savoir-faire ;
- la manipulation des équipements de protection individuelle et collective ;
- un contrôle progressif des connaissances tout au long de la formation.

La pédagogie vise à actualiser les connaissances, renforcer les bons réflexes de sécurité et vérifier la capacité des participants à appliquer les prescriptions de sécurité dans des situations proches de leurs missions professionnelles.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur électricien spécialisé en habilitation électrique, prévention du risque électrique et application de la norme NF C 18-510/A2. Intervenant disposant d'une expérience professionnelle dans les opérations d'ordre électrique, les travaux hors tension, les interventions BT, les consignations, les manœuvres, les essais, les mesurages et les vérifications. Le formateur anime le recyclage à partir de

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3B12VBRBC2-20260629



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

rappels réglementaires, de retours d'expérience, d'études de cas et de mises en situation pratiques adaptées aux symboles d'habilitation à renouveler.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3B12VBRBC2-20260629

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et en fin de parcours.

Elle comprend :

- une évaluation théorique sous forme de QCM portant sur les risques électriques, les zones d'environnement, les symboles d'habilitation, les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2, les moyens de prévention et les conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie ;
- une évaluation pratique réalisée à partir de mises en situation professionnelles permettant de vérifier la capacité du participant à appliquer les règles de sécurité correspondant aux symboles d'habilitation visés ;
- une observation continue du participant par le formateur lors des exercices pratiques, notamment sur l'analyse du risque, le choix des EPI/EPC, le balisage, la vérification d'absence de tension, la consignation, les interventions BT, les manœuvres, les essais, les mesurages et les vérifications ;
- une appréciation individuelle des savoirs et savoir-faire du participant en lien avec les missions confiées et les symboles à recycler ;
- la remise d'une attestation de fin de formation ;
- la remise d'un avis après formation précisant les symboles d'habilitation proposés, sous réserve de réussite aux évaluations théoriques et pratiques.

Le renouvellement du titre d'habilitation électrique reste de la responsabilité de l'employeur, après vérification de l'adéquation entre les missions confiées, les compétences du salarié, son aptitude médicale et l'avis après formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client

Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition :

une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation;

un accès sécurisé aux installations ou équipements électriques représentatifs des situations de travail des participants, sous réserve de validation préalable par le formateur;

les documents internes utiles : procédures de consignation, instructions de sécurité, plans, schémas électriques, documents d'exploitation ou consignes internes lorsque disponibles;

les équipements de protection individuelle habituellement utilisés par les salariés dans leur activité : tenue de travail, chaussures de sécurité et EPI spécifiques si nécessaires;

un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'accès aux locaux, équipements, documents et installations concernés.

Les installations mises à disposition doivent être conformes, sécurisées et accessibles dans des conditions permettant la réalisation des exercices pratiques sans exposition dangereuse des participants.

La formation de recyclage ne constitue pas une formation aux travaux sous tension

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées aux activités pratiques et aux évaluations.

Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.

Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.

Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3B12VBRBC2-20260629



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Durée

10.50 Heures **1.5** Jours 4 à 10 participants

Effectif

Durée de mise en pratique : 7.00 Heures



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3B12VBRBC2-20260629

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427